

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DISTRIBUTION IMMÉDIATE

Les leaders en soins infirmiers du Canada partagent leur vision des soins de santé avec les parlementaires

Ottawa, le lundi 21 novembre 2011 — Les leaders de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) se réuniront sur la colline Parlementaire demain pour une ronde intensive de rencontres avec les sénateurs et les députés. L'AIIC fera pression auprès du gouvernement fédéral pour transformer le système de santé du pays afin qu'il réponde bien aux besoins de la population canadienne par l'entremise d'un nouvel accord décennal pour la santé avec les provinces et les territoires.

« La priorité de l'AIIC est d'améliorer la santé des Canadiens et pour ce faire, nous avons besoin d'un leadership fédéral », affirme Judith Shamian, la présidente de l'AIIC. « Un prochain accord repensé est requis pour améliorer les résultats en santé et le rendement du système. De plus, nous désirons que nos dirigeants reconnaissent et soient conscients que les infirmières autorisées et les infirmières praticiennes sont les premières à prodiguer les soins à travers le pays. Elles font intégralement partie de l'avenir des soins de santé au Canada et elles ont des solutions à partager. »

Afin de bâtir le meilleur système de soins de santé pour le Canada et l'un des meilleurs au monde, l'AIIC recommande au gouvernement fédéral d'élaborer une entente pancanadienne contenant les indicateurs nationaux de santé liés aux résultats attendus, de véritables moyens de rendre compte pour les transferts de fonds, avec un accent sur les soins primaires, la prévention et la gestion des maladies chroniques, ainsi que l'intégration du dossier de santé électronique. De plus, la redistribution du financement dans les services communautaires et les modèles de soins interprofessionnels réuniront l'expertise des infirmières autorisées, des infirmières praticiennes, des médecins et des autres professionnels de la santé afin de prodiguer les soins dont la population canadienne a réellement besoin.

« Selon les dépenses actuelles du système de soins de santé, les Canadiens devraient voir un meilleur rapport qualité/prix et de meilleurs résultats, selon M^{me} Shamian. Le pays comprend d'excellents professionnels de la santé, une recherche de classe internationale et le financement requis. Mais il faut établir des objectifs robustes, une volonté politique et une collaboration entre le secteur de la santé, les gouvernements et la population afin d'obtenir un pays en santé et productif. »

Par l'entremise des activités sur la colline Parlementaire, l'AIIC incite le gouvernement fédéral à reconnaître le rôle élevé que les infirmières autorisées (IA) et les infirmières praticiennes (IP) peuvent jouer pour offrir un meilleur accès dans tous les services du système de soins de santé. Les IA et les IP pourraient aider à réduire et à rationaliser les coûts en réduisant la dépendance envers les unités d'urgence, en réduisant les demandes de consultation inutiles et en améliorant les soins centrés sur le patient. À cette fin, le gouvernement fédéral doit :

- introduire un nouveau règlement découlant de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* qui permettrait aux IP de prescrire des narcotiques et autres drogues contrôlées;

- élargir la portée de la *Loi sur les aliments et drogues* en permettant aux IP de distribuer des échantillons de médicament à leurs patients;
- reconnaître les IP comme des professionnelles de la santé autorisées à signer les formulaires de réclamation pour les programmes administrés par le fédéral comme le certificat pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées et pour les prestations d'assurance-emploi pour invalidité.

En vue d'élaborer des recommandations politiques futures, l'AIIIC a lancé une Commission nationale d'experts en mai 2011. Composée de Canadiens de renom, la Commission a le mandat de rédiger des solutions politiques pour aider à transformer le système de santé canadien afin de le centrer sur les soins hors des hôpitaux comme vers les soins primaires communautaires centrés sur le patient et où les infirmières jouent un rôle de premier plan. La Commission est coprésidée par M^{mes} Maureen McTeer et Marlene Smadu et ses membres y travaillent depuis mai 2011. Ils présenteront leur rapport définitif au congrès biennal de l'AIIIC à Vancouver en juin 2012. Pour de plus amples renseignements sur la Commission et pour obtenir une invitation à participer au processus de consultation, veuillez visiter <http://commissiondexperts.cna-aiic.ca>.

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) est la voix professionnelle nationale des infirmières et des infirmiers autorisés du Canada. En tant que fédération de 11 associations et ordres provinciaux et territoriaux représentant 143 843 infirmières et infirmiers autorisés, l'AIIC fait progresser la pratique et la profession infirmière afin d'améliorer les résultats pour la santé et de renforcer le système de santé public et sans but lucratif du Canada.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements ou pour une entrevue, veuillez communiquer avec :

Kate Headley, coordonnatrice
des communications externes
Association des infirmières et infirmiers du Canada
Tél. : 613 237-2159 poste 561
Cell. : 613 697-7507
Adresse courriel : kheadley@cna-aiic.ca
Site Web : www.cna-aiic.ca

Lisa Brazeau, directrice des communications
et des relations avec les membres
Association des infirmières et infirmiers du Canada
Cell. : 613 864-1371
Adresse courriel : lbrazeau@cna-aiic.ca
Site Web : www.cna-aiic.ca

